

Pour rédiger soi-même son Plan simple de gestion : formez-vous !

par Pascal Mathieu, CNPF-CRPF Midi-Pyrénées



Que propose le CRPF Midi-Pyrénées à ceux qui veulent se lancer dans cette « aventure » ?

Le CNPF milite pour que le PSG soit un outil pratique de gestion et non pas un simple document administratif que l'on oublie dans un tiroir. Lorsque le propriétaire rédige lui-même son document, il fabrique cet outil à sa mesure et sera donc naturellement amené à l'utiliser. Rédigé par un professionnel ou pas, le PSG doit contenir plusieurs éléments de base, intimement liés à la législation :

- > le document doit être exact au niveau des surfaces,
- > le document doit être complet et les éléments qui le composent à jour,
- > la description de la forêt doit correspondre à la réalité,
- > le plan doit être suffisamment précis et contenir toutes les mentions obligatoires,
- > la programmation des coupes et des travaux doit être réaliste et permettre une gestion durable.

Chacune de ces étapes pose problème au néophyte...

Un plan-type de PSG est téléchargeable sur le site du CRPF Midi-Pyrénées¹⁾, accompagné d'une notice qui décrit pas à pas une méthode de rédaction et les pièges à éviter.

Sans formation préalable, l'expérience se conclut parfois par un échec : soit les propriétaires n'arrivent pas au bout du travail, soit le document est refusé à l'agrément car trop « léger » ou inexact. Pour pallier ce problème, et depuis plusieurs années, des stages Fogefor dédiés à la réalisation du PSG sont proposés aux propriétaires.

Quelles sont les difficultés récurrentes des propriétaires rédigeant leur PSG ?

La première motivation est souvent de se débarrasser à moindres frais d'un document administratif. En effet, ce document, s'il est confié à un professionnel, a un prix : de 20 à 40 euros par hectare selon le rédacteur et la difficulté. Dans cet état d'esprit, les réticences sont nombreuses :

- > réticence à réaliser un document de qualité,
- > réticence à transmettre à « l'administration » des éléments jugés « privés » et donc susceptibles de tomber entre de « mauvaises mains »...
- > réticence à prendre du temps et accepter de se former.

Le propriétaire intrépide va se heurter à plusieurs problèmes, et notamment l'acquisition de connaissances de base :

- > vocabulaire professionnel minimum,
- > éléments de sylviculture, spécificités de chaque essence et adaptations sylvicoles locales,
- > marchés du bois et produits recherchés par la filière.

Il devra récupérer les documents officiels : plan cadastral, matrice cadastrale, K Bis...

Puis se posera la question de la description des peuplements. Il devra créer ses parcelles forestières, ne pas commettre d'erreur dans les croisements de surfaces entre les différents tableaux de correspondance...

Lorsque ces éléments seront cohérents, il devra programmer la gestion pour chaque parcelle, trouver un cadencement réaliste d'éclaircies, optimiser la date des coupes rases, échelonner les revenus et les dépenses. Enfin, il devra réaliser un plan juste !

Souvent les propriétaires tentent de réutiliser le précédent document, rédigé par un professionnel. Mais sa mise à jour est problématique : actualisation du plan, évolution des peuplements, programmation...

Se former pour réaliser son PSG, c'est aussi faire un grand pas dans la gestion

C'est souvent dans cet état d'esprit un peu morose ou révolté que débutent les stages PSG ! Mais d'emblée l'accent est mis sur la création d'un outil concret et personnalisé de gestion, qui permette de piloter sa forêt pendant une durée compatible avec la production forestière.

Les exigences administratives sont mises au second plan et traitées à petites doses.

La majorité du temps est investi sur des exer-

¹⁾ Chaque CRPF dispose d'un modèle de PSG téléchargeable.

cices pratiques de description et d'évaluation de peuplements variés, suivis par une discussion sur la programmation des interventions. Une méthode de description simple et illustrée a été créée par le CRPF Midi-Pyrénées, elle est utilisée en routine pendant le stage

Ces exercices sont effectués dans les propriétés des participants au stage.

Chaque session commence par un point rapide, en commun, de l'avancement et des difficultés de chacun. Un moment de la journée est réservé à un appui individuel.

La réalisation d'un plan exact reste souvent un problème. Il peut être dessiné à la main en bricolant le cadastre (montage de plusieurs feuilles, réductions, coloriage...) ou avec un logiciel de dessin (ce sont « open office draw » ou « libre office » qui ont été retenus pour le moment) dont la démonstration est faite au cours du stage.

Tout cela représente beaucoup de connaissances à acquérir en quelques jours : le rythme est donc intense. Les participants sont invités à compléter leur formation par des sessions plus spécialisées.

L'objectif est d'avoir finalisé son document dès le dernier jour du stage.

Une solution mixte est parfois trouvée avec un gestionnaire professionnel, ce dernier réalisant les parties les plus complexes (le plan par exemple).

Le CRPF est tout d'abord considéré comme

une structure contraignante... mais la possibilité d'obtenir une information extérieure à toute contingence commerciale est rapidement appréciée. Les affinités se créent autour des mêmes préoccupations et l'ambiance devient conviviale : les animateurs peuvent juger de leur réussite lorsque le groupe ne ressent plus la présence au stage comme une contrainte mais comme un plaisir !

Quels avantages ont-ils trouvé à rédiger eux-mêmes leur PSG ?

Les bilans de stage, et aussi les discussions ultérieures nous indiquent plusieurs points positifs, liés à un changement de la vision de la forêt et du milieu forestier. D'ailleurs, nombre de ces personnes sont motivées pour suivre d'autres formations ou entrer dans les structures locales.

Avoir « mis les mains dans le cambouis » leur donne l'occasion de **s'approprier leur forêt** et de développer un projet adapté à leur disponibilité et leurs moyens financiers. En retraçant l'historique, ils rétablissent le lien entre eux et les générations précédentes. Ils font l'effort de se projeter dans l'avenir : en analysant leur forêt dans sa globalité, ils comprennent la **nécessité de programmer les interventions**.



L'apprentissage en stage Fogefor facilite la démarche de rédaction de son PSG.

© P. Mathieu, CNPF-CRPF Midi-Pyrénées

Cette programmation leur permet de rationaliser entrées et sorties financières et de mieux résister à des propositions commerciales opportunistes.

La **connaissance de leur massif boisé est bien meilleure** : ils l'ont parcouru en détail, pour décrire les peuplements avec un œil « professionnel ». L'**inventaire de la desserte** a mis le doigt sur ses lacunes. La délimitation des zones à intérêts autres que la production de bois (zones humides, habitats, paysage...) leur montre la richesse de leur boisement.

Ils se sont extraits d'une rédaction standard et « orientée » par un professionnel et donc se sentent plus impliqués dans leurs choix de gestion. À ce titre une visite préalable avec le conseiller local du CRPF permet d'obtenir des renseignements précis, sans parti pris, et de démarrer sur un bon pied.

Ils ont écrit leur « testament sylvicole », relatant d'une part ce qu'ils ont fait depuis qu'ils ont acquis ou reçu la forêt et ce qu'ils souhaitent mettre en action. Ce document est essentiel pour que la gestion puisse continuer sans heurt pour leurs héritiers. Ainsi, ils ont en main les éléments pour commencer à intéresser leurs enfants ou petits-enfants.

Enfin, ils ont le plaisir d'avoir réussi un défi considéré au préalable comme « difficile » ou « rébarbatif »!

En conclusion, la réalisation du Plan simple de gestion par le propriétaire est souvent le moment d'une **prise de conscience**. L'investissement humain réalisé est largement récompensé par l'acquisition de connaissances, celles-ci permettant d'envisager la gestion de sa forêt avec plus de sérénité. ■



© P. Mathieu, CNPF-CRPF Midi-Pyrénées

Exercice de description de station en lien avec le Schéma régional de gestion sylvicole.

Prochains stages Fogefor sur la rédaction de son PSG

Région	Lieu	Thème	Début	Fin	Durée
AQUITAINE	Dordogne	Rédiger son Plan simple de gestion	automne 2014		
AUVERGNE	Allier - Vichy	Rédiger son Plan simple de gestion	printemps 2014		3 jours
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Hérault	Contribuer à la rédaction du PSG de sa forêt	05/09/14	05/12/14	4 jours
MIDI-PYRÉNÉES	Ariège	Rédiger son Plan simple de gestion	2015		4 jours
POITOU-CHARENTES	Vienne	Rédiger un Plan simple de gestion	14/11/14	13/02/15	4 jours
RHÔNE-ALPES	Rhône- Monsols	Rédiger son Plan simple de gestion	12/09/14	15/11/14	4 jours